



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9564^e séance

Mardi 5 mars 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Yamazaki.	(Japon)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Dai Bing
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Paolini
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2024/188)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2024/188)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/188, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur le rapport du Secrétaire général (S/2024/188) et sur ma récente visite au Soudan du Sud afin d'évaluer par moi-même la situation sur le terrain.

Au cours de ma visite, du 19 au 23 février, j'ai rencontré le Président Salva Kiir Mayardit et le Premier Vice-Président Riek Machar, ainsi que des hauts responsables du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, des membres de la société civile et des représentants de la communauté diplomatique. Je me suis rendu sur le terrain à Kuacjok, dans l'État de Ouarrap, pour prendre la mesure des affrontements intercommunautaires qui ont lieu de part et d'autre de la frontière d'Abyei entre les communautés ngok dinka et dinka twic, et je suis allé à Abyei, où j'ai consulté les dirigeants de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et rencontré les autorités et les responsables locaux. L'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh, m'a accompagné dans tous mes déplacements et tous mes entretiens.

En ce qui concerne Abyei, bien que le processus politique reste bloqué, les affrontements entre les communautés

ngok dinka et misseriya ont diminué, la FISNUA continuant à soutenir les efforts de réconciliation. La mission concentre désormais ses efforts de protection des civils sur la partie sud de la zone d'Abyei, où les tensions entre les communautés dinka twic, ngok dinka et nuer ont entraîné des pertes civiles et des déplacements, ainsi que le meurtre de deux soldats de la paix de la FISNUA en janvier. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et la FINSUA sont déterminées à collaborer avec le Gouvernement sud-soudanais et les communautés concernées pour apaiser les tensions et œuvrer en faveur de la paix.

Tout au long de ma visite au Soudan du Sud, j'ai fait savoir à mes interlocuteurs que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud restait le seul cadre sur la base duquel l'ONU aiderait les parties à instaurer une paix et une stabilité à long terme dans le pays. Comme je l'ai fait comprendre à tout le monde, les élections doivent être jugées crédibles par le peuple sud-soudanais et doivent être un exercice qui unit et non divise. Par conséquent, il faut conjuguer la volonté politique, une planification méthodique et des ressources adéquates pour répondre aux aspirations du peuple sud-soudanais en ce qui concerne les élections. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud, la mise en œuvre de l'accord de paix et de la feuille de route continue d'accuser un retard important. Si la mise en place d'institutions clefs de la transition, telles que la Commission nationale de révision de la Constitution, la Commission électorale nationale et le Conseil des partis politiques, constitue une avancée dans la bonne direction malgré les retards importants, ces institutions ne disposent toujours pas des ressources et des compétences nécessaires pour s'acquitter de leurs mandats.

Les dirigeants du Mouvement populaire de libération du Soudan ont dit croire en la possibilité d'atteindre une masse critique pour la tenue d'élections crédibles, mais le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, y compris le Premier Vice-Président Machar, a émis des doutes et insisté sur le fait que toutes les conditions préalables à la tenue d'élections, en particulier l'adoption d'une constitution permanente et l'application de toutes les dispositions transitoires de sécurité, doivent être remplies avant la tenue du processus électoral. La population souhaite vivement la tenue d'élections, ainsi que la paix et la stabilité. Une myriade de facteurs sont susceptibles d'influencer les élections au Soudan du Sud. Les balbutiements de l'économie ont intensifié la lutte pour les ressources et conduit à un fort taux de chômage, en particulier parmi les jeunes. En outre, la concurrence politique au sein de l'élite dirigeante, l'intensification des affrontements

intercommunautaires et la pression supplémentaire générée par l'afflux de rapatriés et de réfugiés fuyant le conflit au Soudan sont autant d'éléments qui portent à croire que les élections, lorsqu'elles auront lieu, se dérouleront sur fond de tensions accrues et d'un espace civique et politique restreint dans le pays. Par conséquent, si elles ne sont pas gérées avec soin, elles risquent d'entraîner des violences, qui auraient des conséquences désastreuses pour un pays déjà fragile et pour l'ensemble de la région.

Les retombées du conflit au Soudan méritent une attention particulière. Plus de deux tiers des citoyens sud-soudanais restent dépendants de l'aide internationale pour satisfaire leurs besoins essentiels, les femmes et les enfants étant les plus vulnérables. L'économie sud-soudanaise est fortement tributaire des recettes pétrolières qui s'effondreront si le conflit au Soudan fait obstacle à l'acheminement du pétrole vers Port-Soudan. Les priorités mondiales concurrentes ont déjà réduit les ressources internationales destinées au Soudan du Sud et, dans ce contexte, la perte des recettes pétrolières pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur les plans humanitaire et sécuritaire pour l'ensemble de la région.

Comme je l'ai mentionné précédemment, l'accord de paix demeure le seul cadre viable pour parvenir à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud. L'ONU dispose des moyens nécessaires et joue un rôle prépondérant dans trois des quatre piliers de son mandat, à savoir la protection des civils, l'établissement de rapports sur les droits humains et l'aide humanitaire. Toutefois, en ce qui concerne le processus de paix et la mise en œuvre de l'accord de paix, elle a pour mandat d'appuyer l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine. Il est donc impératif d'harmoniser la position de l'ONU sur les questions politiques essentielles avec celles de l'IGAD et de l'Union africaine, tout en préservant son impartialité et son indépendance. L'IGAD et l'Union africaine se sont prononcées en faveur d'élections au Soudan du Sud, et l'ONU apportera donc tout le soutien possible conformément à son mandat. Il importe toutefois de signaler que l'ONU ne peut pas se prononcer sur l'opportunité d'organiser des élections au Soudan du Sud. Elle peut uniquement évaluer si le Gouvernement de transition a mis en place l'architecture nécessaire pour que les élections soient pacifiques, crédibles et conformes aux dispositions de l'accord de paix. Si ce n'est pas le cas, la crédibilité et le caractère pacifique des élections, tels que souhaités, mais aussi le cadre général, à savoir l'accord de paix lui-même, pourraient être menacés.

Dans l'état actuel des choses, le Soudan du Sud n'est pas prêt pour la tenue d'élections et beaucoup reste à faire. Mais comme l'indique le Secrétaire général dans son

rapport, si les partis politiques manifestent une volonté politique et investissent des ressources suffisantes en temps voulu, des élections crédibles peuvent encore avoir lieu avant la fin de la période de transition. Nous devons tous reconnaître qu'en dépit des lacunes dans sa mise en œuvre, l'accord de paix a permis d'instaurer une période de stabilité au niveau national et de réunir autour de la table des adversaires qui s'étaient battus pendant deux guerres civiles, leur donnant les moyens de gouverner au sein d'un Gouvernement d'union nationale. Le temps est venu de s'unir pour consolider cette avancée. La tenue d'élections pacifiques et la mise en œuvre de leurs résultats doivent donc être un objectif stratégique commun à toutes les parties prenantes.

À l'avenir, le Gouvernement d'union nationale devra adopter des mesures urgentes pour fournir des ressources aux institutions de transition, prendre des décisions politiques pour achever en priorité l'application des dispositions transitoires de sécurité et le processus de révision constitutionnelle, et garantir des conditions équitables permettant à tous les partis de participer aux élections dans un espace civique et politique beaucoup plus ouvert que celui qui existe actuellement. La légitimité des urnes ne peut être assurée que si les Sud-Soudanais et les Sud-Soudanaises sont convaincus que leur voix a été entendue. Ils ont trop souffert et pendant trop longtemps. Il est temps qu'ils reçoivent enfin les dividendes de la paix qu'ils méritent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de son exposé détaillé aujourd'hui. Je salue également la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Nous sommes réunis aujourd'hui, trois mois après le dernier exposé du Représentant spécial du Secrétaire général Haysom en décembre (voir S/PV.9507), et nous constatons que peu de choses ont changé depuis que l'échec des parties à mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a conduit à la prolongation de la période de transition en 2022. Malheureusement, les dirigeants sud-soudanais n'ont pas encore honoré les engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de leur peuple. Alors qu'il ne reste qu'un mois avant que le Représentant spécial du Secrétaire général ne présente au Conseil une évaluation de la capacité du pays de tenir des élections libres et régulières, le Gouvernement de

transition doit agir de toute urgence pour mettre en œuvre la masse critique de préparatifs que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont jugés nécessaires pour que des élections puissent avoir lieu.

Les États-Unis exhortent le Gouvernement de transition à s'attaquer de toute urgence aux préparatifs électoraux mentionnés dans le rapport du Secrétaire général du 26 février (S/2024/188) concernant le processus d'établissement de la Constitution, le type et le nombre d'élections, les modalités d'inscription des électeurs, l'inclusion des personnes déplacées, un plan de sécurité des élections intégré, un mécanisme de règlement des contentieux électoraux et un calendrier électoral. Étant donné que les dirigeants sud-soudanais n'ont pas manifesté la volonté politique nécessaire pour organiser des élections libres et régulières, les États-Unis réaffirment leur position selon laquelle l'allocation de ressources financières supplémentaires pour la préparation des élections, en l'absence de mesures urgentes de la part du Gouvernement de transition, envoie le mauvais message. Les contributions statutaires ne doivent pas contribuer à financer un processus électoral qui, faute d'une mobilisation urgente de la part du Gouvernement de transition, ne sera ni libre, ni régulier, ni crédible. Le financement futur doit s'accompagner d'une relance du processus de paix au Soudan du Sud et d'un renforcement de l'accès humanitaire.

Comme nous l'avons déclaré en décembre, nous voulons nous concentrer sur la manière dont le Gouvernement de transition dépense ses propres ressources financières. L'interruption des exportations de pétrole depuis le Soudan du Sud fait ressortir le manque de visibilité dont souffre la population sud-soudanaise sur les recettes pétrolières du Gouvernement de transition et sur la manière dont elles sont dépensées. Pour qu'un processus électoral soit crédible, il faut que le Gouvernement consacre ses propres ressources au soutien des institutions électORALES qu'il a mises en place. L'annonce des budgets de ces institutions doit s'accompagner du décaissement des fonds au profit de la Commission électorale nationale, du Conseil des partis politiques et de la Commission nationale de révision de la Constitution. Comme le Représentant spécial Haysom l'a clairement indiqué précédemment, un espace civique et démocratique ouvert est essentiel pour garantir un processus électoral pacifique et crédible.

L'insécurité au Soudan du Sud reste un motif de préoccupation majeur pour les États-Unis, la violence intercommunautaire constituant la plus grande menace pour la tenue d'élections crédibles. Nous sommes alarmés par les récentes violences intercommunautaires dans

l'État de Ouarrap et à Abyei, qui auraient entraîné la mort de 80 civils et de deux soldats de la paix de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à enquêter immédiatement sur la mort des deux soldats de la paix et à amener les responsables à répondre de leurs actes.

La situation humanitaire reste également préoccupante. Selon le récent rapport du Secrétaire général sur la MINUSS, plus de 500 000 réfugiés et personnes de retour au pays ont afflué vers le Soudan du Sud. Nous appelons la communauté internationale à soutenir les efforts de l'ONU et des organisations humanitaires pour contribuer à combler le manque de financement et de ressources humanitaires. En outre, nous implorons les autorités, tant au niveau national qu'infranational, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et préserver le bien-être du personnel humanitaire participant aux opérations d'acheminement.

Le moment est venu pour le Gouvernement de démontrer son attachement à la tenue d'élections libres, régulières et crédibles, de veiller à ce que les auteurs de violences répondent de leurs actes et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. S'il ne fait pas la preuve de sa détermination à respecter ces engagements, le Gouvernement de transition devra assumer la responsabilité des répercussions que ces lacunes auront sur la sécurité et la prospérité de ses citoyens.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de son exposé détaillé aujourd'hui. Je salue également la présence de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Tout d'abord, la République de Corée, qui fournit depuis longtemps des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), réaffirme son appui indéfectible à l'action de la MINUSS. Si nous nous félicitons de certaines évolutions positives dans les préparatifs en vue de la tenue des premières élections depuis l'indépendance du Soudan du Sud, nous restons préoccupés par le retard dans la mise en œuvre globale de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Outre les problèmes internes, des menaces extérieures, notamment la guerre au Soudan voisin, exacerbent la situation humanitaire et de sécurité déjà désastreuse au Soudan du Sud. Dans ce contexte, je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, nous soulignons l'importance du rôle que joue le Gouvernement pour créer des conditions propices aux élections. Nous attendons avec intérêt la prochaine évaluation des préparatifs électORAUX par le Représentant

spécial du Secrétaire général début avril et relevons que le Secrétaire général dans son rapport (S/2024/188) insiste sur la nécessité de l'allocation de fonds suffisants aux principales institutions électorales et d'une prise de décision rapide sur les questions clefs en suspens liées aux élections, notamment pour déterminer qui votera, comment ces personnes voteront, ainsi que le type et le nombre d'élections. Nous encourageons également le Gouvernement sud-soudanais à mettre en place un espace politique et civique à même de créer un environnement sûr pour les élections. Il est particulièrement important de garantir la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes en tant que candidates, électrices et observatrices tout au long du processus électoral. Nous encourageons également le Gouvernement à accélérer la poursuite du déploiement des Forces unifiées nécessaires pour renforcer la sécurité.

Deuxièmement, nous devons nous pencher sur le rôle de la MINUSS dans la lutte contre les violences infra-nationales et intercommunautaires. Si les élections peuvent constituer des moments très importants pour l'unité nationale, elles présentent également des dangers potentiels, car les griefs électoraux peuvent exacerber les conflits existants ou déclencher de nouvelles violences. En outre, les inondations et les sécheresses causées par les changements climatiques alimentent aussi les conflits intercommunautaires. Nous encourageons la MINUSS à poursuivre ses efforts pour faciliter les dialogues de paix entre les responsables locaux et entre les agriculteurs et les éleveurs afin de désamorcer les tensions et de promouvoir la coexistence pacifique.

Troisièmement, nous devons prendre conscience de la détérioration de la situation humanitaire. Près de 9 millions de personnes, soit les trois quarts de la population sud-soudanaise, ont besoin d'une aide humanitaire. En outre, 5,8 millions de personnes sont exposées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. De plus, à la fin du mois de février, quelque 600 000 personnes étaient entrées au Soudan du Sud depuis le début du conflit au Soudan en avril dernier. Cette situation met à rude épreuve le système humanitaire, qui devait déjà composer avec des infrastructures nationales inadéquates. Nous encourageons la MINUSS à collaborer avec les organisations humanitaires internationales afin de garantir un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave. Pour sa part, la communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire. À cette fin, la République de Corée met en œuvre un projet de renforcement de la résilience dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau au Soudan du Sud, en coordination avec l'UNICEF.

Quatrièmement, nous devons contribuer à instaurer un climat de confiance avec la population locale grâce

à des activités menées dans le cadre de la coordination civilo-militaire. Le bataillon de génie de la République de Corée – l'unité Hanbit – qui fait partie de la MINUSS, soutient activement la population locale et collabore avec elle, notamment dans le cadre de la réfection de la route qui relie la capitale, Djouba, à la ville de Bor, où sont stationnés les contingents coréens. Ceux-ci apprennent également aux habitants à cultiver le riz et proposent diverses formations professionnelles, notamment dans les domaines de la construction et de la menuiserie. Ils proposent aussi des cours de taekwondo, un art martial coréen.

Malgré les difficultés persistantes, le Soudan du Sud a réalisé des progrès notables depuis son indépendance en 2011, grâce à la mobilisation active du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. Ce pays se trouve aujourd'hui à un tournant décisif, à la veille de ses premières élections nationales. Il doit être soutenu et guidé dans la bonne direction pour qu'il soit un exemple de réussite en termes de mobilisation internationale, plutôt qu'une occasion manquée. La République de Corée, partenaire fiable du Soudan du Sud, participera activement aux efforts déployés par le Conseil de sécurité et la communauté internationale pour atteindre cet objectif.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, le Mozambique, et du Guyana.

Nous remercions M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé de ce matin. Nous exprimons également notre gratitude à M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et à toute son équipe pour les efforts louables qu'ils déploient en vue de consolider la paix, la stabilité et le développement au Soudan du Sud. Nous saluons la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Nous relevons que ces derniers mois, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Des mesures ont été adoptées pour rendre opérationnelles des institutions clefs, telles que la Commission nationale de révision de la Constitution, la Commission électorale nationale et le Conseil des partis politiques. Un effort manifeste a été consenti pour atteindre le quota de 35 % fixé pour la représentation des femmes. Ces mesures attestent de l'engagement des autorités sud-soudanaises en faveur de l'Accord et de la création des conditions nécessaires à la tenue d'élections en décembre 2024.

Malgré la lenteur des progrès, nous nous félicitons de la poursuite du déploiement des Forces unifiées nécessaires, un élément indispensable à l'application des dispositions transitoires en matière de sécurité. Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre la feuille de route adoptée en août 2022 et appliquer les principaux critères de référence fixés par les parties en septembre 2018.

Dans ce contexte, nous appelons les parties prenantes sud-soudanaises à honorer leurs engagements et à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Nous encourageons les parties à nouer un dialogue constructif et à se mettre d'accord sur les détails des préparatifs nécessaires en vue des élections, en adoptant des mesures concrètes et réalistes, afin que les élections puissent se dérouler comme prévu. Il s'agit notamment de garantir le financement des principales institutions chargées de préparer le scrutin.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent également les acteurs non signataires à choisir la voie de la paix et à s'engager de bonne foi dans un dialogue sincère, responsable et constructif avec le Gouvernement sud-soudanais.

Nous appelons la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts du Soudan du Sud dans la poursuite de ses projets démocratiques. Dans cette optique, nous nous félicitons de la tenue, au niveau ministériel, de la réunion des membres du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, au cours de laquelle il a été décidé d'effectuer une visite ministérielle au Soudan du Sud. Les participants ont réaffirmé le soutien indéfectible du Comité pour faciliter la bonne application de l'Accord revitalisé.

Tandis que nous concentrons nos efforts sur la préparation des élections, nous devons garder à l'esprit que le Soudan du Sud accueille actuellement plus de 500 000 rapatriés et réfugiés, en raison du conflit qui fait rage au Soudan. Cette situation est déjà source de tensions et met à rude épreuve les ressources de plus en plus limitées des communautés d'accueil.

En outre, nous devons tenir compte du fait que le Soudan du Sud est touché de manière cyclique par des chocs dus aux changements climatiques. Cela accroît la concurrence pour l'accès aux ressources et alimente les violences intercommunautaires dans certaines régions. Dans la région d'Abyei, par exemple, les récentes attaques dont il a été fait état ont fait des morts et des blessés et ont causé des destructions de biens.

Il importe de garder à l'esprit que cela se produit dans le contexte d'une crise humanitaire déjà désastreuse,

qui nuit considérablement au bien-être des habitants de ce nouveau pays et risque de compromettre leur avenir. Par conséquent, nous renouvelons notre appel en faveur d'une augmentation de l'aide humanitaire au Soudan du Sud afin d'atténuer les souffrances de ses citoyens les plus vulnérables. Dans ce contexte, les partenaires de développement, notamment la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et les pays donateurs, sont encouragés à maintenir et accroître leur appui au Gouvernement sud-soudanais pour remédier à la récession économique de plus en plus forte dans le pays au cours de cette phase critique de la période de transition.

Tout en reconnaissant la nécessité pour le Conseil de réfléchir à la portée du mandat de la MINUSS, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana félicitent vivement la Mission des efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de son mandat, en particulier en appuyant l'application de l'Accord revitalisé, en protégeant les civils, en atténuant la violence et en appuyant les opérations d'aide humanitaire, en dépit de l'environnement difficile au Soudan du Sud. De même, nous encourageons la MINUSS à renforcer son assistance technique aux autorités sud-soudanaises, en particulier en ce qui concerne le contrôle et la gestion des armes légères et de petit calibre et des munitions, en tenant compte des conséquences que l'embargo sur les armes pourrait avoir sur la mise en place des dispositions transitoires de sécurité.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana tiennent à exprimer leur profonde gratitude aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour les sacrifices auxquels ils consentent au service de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud. Nous espérons que leurs efforts louables continueront à ouvrir la voie à une paix et une sécurité durables dans le pays.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé. Je salue également la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

L'Équateur condamne les attaques signalées dans l'État de Ouarrap et dans la région d'Abyei, qui ont fait des morts parmi les civils et les Casques bleus, ainsi que plusieurs blessés, notamment parmi le personnel de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. Nous présentons nos condoléances et exprimons notre solidarité aux familles des victimes.

La situation humanitaire au Soudan du Sud est l'une des pires au monde. Non seulement les trois quarts de la population ont besoin d'aide, mais les ressources et la sécurité du personnel humanitaire sont également insuffisantes.

Près de 2 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants, sont dans une situation correspondant aux phases les plus élevées du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Plus de 500 000 personnes ont fui le conflit au Soudan, venant s'ajouter aux plus de 2,2 millions de déplacés, qui se disputent les ressources disponibles qui se raréfient, engendrant ainsi de nouveaux conflits. Il est fondamental que la communauté internationale aide le Soudan du Sud à faire face à cette grave situation, mais aussi que les autorités garantissent la sécurité et l'accès sans entrave du personnel humanitaire.

Même si l'on constate que des progrès ont été réalisés dans la reconstitution d'institutions clefs telles que la Commission électorale nationale et le Conseil des partis politiques, leur bon fonctionnement et leur financement sont primordiaux pour garantir la tenue d'élections crédibles et pacifiques en décembre. L'élaboration de la Constitution, les dispositions électorales et les modalités d'inscription des électeurs figurent parmi les problèmes critiques qui requièrent une attention immédiate, ainsi que des progrès dans la législation relative au processus électoral, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, dans des conditions propices à un discours politique et civique libre. Ce processus nécessite non seulement des ressources financières, mais aussi une volonté politique.

Sur le plan de la sécurité, nous sommes préoccupés par le contenu du rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur le Soudan du Sud (A/HRC/55/26), qui fait état d'un nombre élevé d'attaques contre les civils, de meurtres, d'enlèvements, d'arrestations arbitraires et de violences sexuelles, ainsi que de l'enrôlement d'enfants. Il est urgent de lutter contre l'augmentation très inquiétante de la violence et de protéger les femmes et les filles concernées. L'Équateur souligne l'importance des recommandations formulées par le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, à la suite de sa récente visite au Soudan du Sud, notamment les aspects visant à renforcer le cadre juridique des droits des femmes, en particulier pour les victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre, ainsi que pour les réfugiées et les rapatriées, à leur donner les moyens de se porter candidates et à prévenir la violence fondée sur le genre dans le cadre du processus électoral.

Pour terminer, je voudrais dire que face aux défis auxquels est confronté le Soudan du Sud, nous devons nous engager collectivement et faire preuve d'une détermination inébranlable à promouvoir une paix et une stabilité durables dans la région. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud a accompli un travail important à cet égard, et c'est pourquoi ma délégation appuie

pleinement le renouvellement de son mandat afin d'assurer la continuité de ses travaux.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, de son exposé, et à saluer la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Alors que le Soudan du Sud s'apprête à vivre une période charnière de sa jeune histoire, une transition pacifique et sans heurt est essentielle. Le succès des premières élections démocratiques fait partie intégrante de ce processus. Les prochains mois seront décisifs pour jeter les bases de la stabilité, de la gouvernance démocratique et d'une paix durable. Qu'il me soit permis d'aborder trois points à cet égard.

Premièrement, l'application en temps voulu des principaux critères de référence dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est d'une importance capitale. La préparation des élections prévues en décembre, ainsi que la rédaction d'une Constitution définitive, doivent rester une priorité. La Slovénie invite le Soudan du Sud à mettre rapidement en service ses institutions électorales et à se mettre d'accord sur des éléments clefs pour la tenue d'élections crédibles en décembre, notamment sur un code de conduite politique et sur les modalités d'inscription des électeurs. Nous saluons la décision du Gouvernement d'allouer les fonds, mais nous restons préoccupés par la non-distribution des ressources dont les institutions électorales ont besoin et par l'absence des modalités techniques nécessaires à la tenue d'élections libres, régulières et crédibles. Il est essentiel que les voix de la société civile, en particulier celles des femmes et des jeunes, soient entendues et prises en compte. L'engagement en faveur d'un quota minimum pour les femmes dans les organes transitoires et exécutifs, tel que prévu dans l'accord de paix, doit être respecté. La participation pleine et effective des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes et en toute sécurité, est indispensable. Leur participation en tant qu'électrices et en tant que candidates à toutes les étapes du processus électoral doit être garantie.

Deuxièmement, nous sommes profondément préoccupés par la poursuite de la violence, en particulier dans les régions du Haut Nil et de l'Équatoria, ainsi que dans les zones le long de la frontière entre l'État de Ouarrap et la région d'Abyei. Nous appelons à des initiatives de réconciliation à l'échelon local et soulignons la nécessité d'appuyer les efforts de consolidation de la paix déployés sur le terrain afin de s'attaquer aux causes profondes et aux moteurs de la violence. Nous sommes

vivement préoccupés par les violations persistantes des droits humains, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre et les attaques contre les civils. Les violations graves contre les enfants n'en finissent pas non plus. Les femmes et les enfants des populations déplacées sont ceux qui courent le plus grand danger.

La priorité doit être donnée à la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits, ainsi qu'à une prise en charge adéquate des personnes touchées. Il faut impérativement appliquer le principe de responsabilité. Nous continuons d'exhorter le Gouvernement à prendre des mesures concrètes pour que les victimes et aux personnes rescapées obtiennent justice. Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de contribuer au renforcement des capacités du système judiciaire national et de faciliter le déploiement de tribunaux itinérants. Comme le montrent les premières affaires instruites et les peines prononcées, ces tribunaux sont une avancée importante dans la lutte contre l'impunité et envoient aux auteurs de violations le signal fort d'une politique de tolérance zéro.

Troisièmement, la situation humanitaire demeure alarmante. L'escalade du conflit au Soudan et les graves risques induits par le climat noircissent un tableau déjà très sombre. Nous saluons les efforts consentis par le Soudan du Sud pour donner refuge aux personnes qui fuient les hostilités au Soudan, faisant ainsi preuve de solidarité alors qu'il est lui-même aux prises avec des problèmes complexes.

Il reste primordial de veiller à la sécurité des agents humanitaires et du personnel médical. Nous condamnons dans les termes les plus forts toutes les attaques dont ils peuvent être la cible. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits humains, et à garantir l'acheminement sans entrave et en toute sécurité de l'aide humanitaire, notamment grâce à des procédures administratives claires, rapides et simplifiées. Nous félicitons la MINUSS du rôle qu'elle joue dans la fourniture d'escortes de protection aux partenaires humanitaires, ce qui est crucial pour que les secours puissent être distribués dans les meilleurs délais.

La Slovénie réaffirme une fois encore son plein soutien à la MINUSS, en particulier pour son concours à la bonne mise en œuvre de la feuille de route et son action ciblée en matière de protection des civils. Nous remercions par ailleurs le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son engagement en faveur du peuple et du Gouvernement sud-soudanais.

Enfin, nous appelons le Soudan du Sud à respecter l'accord sur le statut des forces en levant tout obstacle au fonctionnement diligent de la MINUSS, et nous soulignons

que la Mission a besoin de pouvoir circuler librement et sans restriction afin de s'acquitter pleinement de ses tâches.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à la présente séance à la représentante du Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud sera bientôt à la croisée des chemins, des élections devant normalement avoir lieu dans moins de neuf mois. Malte appuie tous les efforts engagés pour tenir cet objectif. Nous accueillons avec satisfaction les progrès récents au niveau de la Commission nationale de révision de la Constitution, du Conseil des partis politiques et de la Commission électorale nationale. Nous demeurons toutefois inquiets que ces trois organes n'aient pas encore tous les fonds ou ressources nécessaires. Malte insiste une fois de plus sur le caractère central de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et sur la nécessité de progresser sur la feuille de route et les critères de référence y afférents.

Des espaces civiques et politiques sûrs et inclusifs sont indispensables pour que la population sud-soudanaise puisse participer dans un climat propice à des élections régulières, crédibles et pacifiques. Nous nous félicitons du concours apporté par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) aux initiatives menées en vue des élections, notamment l'examen d'un projet de code de conduite à l'intention des partis politiques, en partenariat avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et l'organisation d'ateliers de formation destinés aux nouveaux membres de ces organes. Tout en saluant la participation accrue des femmes aux processus relatifs à la Constitution et aux élections, nous exhortons tous les partis politiques à garantir qu'elles puissent s'impliquer pleinement, véritablement, sur un pied d'égalité avec les hommes et en toute sécurité. Les mécanismes et réseaux régionaux et sous-régionaux, tels que le Réseau des femmes d'influence en Afrique, peuvent jouer un rôle important à l'appui des Sud-Soudanaises dans ces processus. Tandis que le déploiement progressif des Forces unifiées nécessaires se poursuit, nous soulignons en outre que la deuxième vague de promotions doit prendre ses positions sans tarder, avec une logistique suffisante en termes de vivres, d'eau, de médicaments et d'hébergement.

Malte reste gravement préoccupée par les conditions de sécurité au Soudan du Sud. La situation est exacerbée par le conflit au Soudan, les graves risques liés au climat qui pèsent sur les pâturages et les ressources en eau, et la violence intercommunautaire qui perdure. Nous sommes également inquiets au sujet des récentes

mobilisations armées dans les États de Jongléï et de Ouarpap, qui pourraient donner lieu à des actes de violence et entraîner des pertes en vies humaines. Nous soutenons les échanges facilités par la MINUSS pour désamorcer les tensions et promouvoir la réconciliation.

Malte condamne fermement toutes les violations des droits humains et atteintes à ces droits et toutes les infractions au droit international humanitaire, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre et les six violations graves commises contre des enfants. On ne peut tolérer d'impunité pour la violence sexuelle. À cet égard, nous saluons l'action menée ces derniers temps par le tribunal itinérant dans l'État de l'Unité. Dans cet esprit, nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à mettre à jour le cadre juridique du pays en ce qui concerne la violence sexuelle liée aux conflits.

Nous rappelons également l'importance des personnes référentes, au sein des parties au conflit, en matière de protection de l'enfance et soutenons la mobilisation de l'ONU et du Comité technique national pour renforcer leurs capacités. Outre que 5,78 millions de personnes seraient menacées d'insécurité alimentaire aiguë, les besoins humanitaires déjà criants du Soudan du Sud se trouvent aggravés par l'arrivée d'un demi-million de personnes en provenance du Soudan et par les risques associés aux changements climatiques. Il faut un financement diversifié pour venir au secours des personnes en détresse, et l'Union européenne a versé 82 millions d'euros à cet effet en 2023.

Malte appuie vigoureusement le rôle important de la MINUSS dans l'établissement de la confiance entre les communautés et en leur sein. La liberté de circulation n'est pas négociable quand il s'agit de réagir aux incidents et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous saluons par conséquent la réaction rapide des soldats de la paix à un incident survenu récemment dans l'enceinte de la MINUSS. Nous profitons de l'occasion pour condamner également toute attaque contre les sites et le personnel des Nations Unies, y compris le personnel humanitaire.

Pour conclure, la paix et la sécurité ne peuvent être instaurées au Soudan du Sud qu'avec de la volonté politique et de la détermination. Malte soutient cette quête et se tient aux côtés du peuple sud-soudanais.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé. Je salue par ailleurs la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de

leurs efforts inlassables pour protéger et aider la population sud-soudanaise malgré des conditions difficiles et souvent dangereuses.

La situation au Soudan du Sud reste peu encourageante. Ce pays jeune connaît une violence terrible depuis son indépendance. Il faut que les autorités sud-soudanaises mettent tout en œuvre pour empêcher qu'il ne sombre à nouveau dans la violence. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à atténuer ce risque en faisant preuve d'une volonté politique sincère et en prenant de toute urgence les mesures voulues pour la tenue d'élections crédibles, pacifiques et inclusives.

À ce jour, les progrès sont très limités. Nous nous félicitons que les membres tant de la Commission nationale de révision de la Constitution que de la Commission électorale nationale aient prêté serment. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à débloquer les ressources allouées afin que ce travail crucial puisse commencer.

Nous exhortons par ailleurs les autorités sud-soudanaises à donner immédiatement suite aux décisions politiques critiques que la MINUSS a prescrites. Il s'agit notamment de procéder aux inscriptions sur les listes électorales, de s'accorder sur le type d'élections à organiser, d'établir une Constitution permanente et de mettre en œuvre les dispositions requises de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, y compris le déploiement des Forces unifiées nécessaires.

Les candidates et candidats et les partis doivent pouvoir faire campagne librement et à l'abri de toute menace. Nous demandons par conséquent au Gouvernement sud-soudanais de protéger l'espace civique et politique, pierre angulaire d'une démocratie fonctionnelle.

Des élections représenteraient un moment historique pour le peuple sud-soudanais, qui n'a pas encore pu jouir de la paix. Les conflits armés infranationaux, les effets des changements climatiques et les déplacements depuis le Soudan ont entraîné une crise humanitaire effroyable.

Le Royaume-Uni salue les efforts déployés par le Gouvernement sud-soudanais pour aider les personnes qui arrivent du Soudan et note l'accent mis sur les communautés et les ressources.

Nous demandons au Gouvernement sud-soudanais d'assurer un climat propice à l'acheminement de l'aide, de lever les obstacles bureaucratiques et de prévenir les attaques contre les agents humanitaires.

En conclusion, une tâche immense nous attend. Le peuple sud-soudanais mérite la paix, la démocratie et un gouvernement qui lui rende des comptes.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé. Nous saluons également la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Nous avons lu attentivement le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2024/188). Nous constatons qu'il met à juste titre l'accent sur les problèmes humanitaires, qui s'aggravent en raison du nombre croissant de réfugiés et de Sud-Soudanais rentrant au pays, un chiffre qui, selon les dernières données, dépasse désormais les 560 000, ce qui accroît l'instabilité. C'est pourquoi il importe que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et les organismes des Nations Unies présents au Soudan du Sud intensifient leurs efforts en matière d'aide humanitaire. Les Sud-Soudanais ne peuvent pas faire face seuls à cette tâche difficile, qui requiert un soutien matériel et des compétences.

La violence intercommunautaire est un autre sujet de préoccupation constant pour le Soudan du Sud. Bien qu'il n'y ait pas eu de détérioration générale de la situation, les affrontements sporadiques dans différentes parties du pays restent une source d'inquiétude. Il faut savoir que ces affrontements ne sont pas tant ethniques qu'économiques et qu'ils sont le fruit de différends concernant des terres lucratives et le contrôle des flux commerciaux, en particulier autour de Djouba. Il est donc impératif que les soldats de la paix de la MINUSS jouent un rôle plus actif dans la lutte contre la violence intercommunautaire et contribuent à la création de forces unifiées et compétentes. Les dirigeants sud-soudanais sont prêts à coopérer sur cette question, comme en témoigne le déploiement de contingents limités des Forces unifiées nécessaires dans un certain nombre d'États. En fin de compte, l'autosuffisance des forces armées nationales unifiées sera la clef de la réussite du processus politique au Soudan du Sud. Le régime de sanctions au Soudan du Sud constitue un obstacle important à la réalisation de cet objectif prioritaire. Il est difficile de déployer et d'équiper correctement l'armée et de renforcer les structures de sécurité de l'État. Nous sommes catégoriquement opposés à l'utilisation des sanctions du Conseil de sécurité comme moyen de pression ou d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, tout comme nous nous opposons à ce qu'elles soient complétées par des mesures restrictives unilatérales illégales.

Par ailleurs, je voudrais évoquer la décision de l'Organisation de l'aviation civile internationale de déclarer un problème de sécurité important concernant les vols, qui ne s'applique qu'aux aéronefs à double immatriculation et ne

devrait pas concerner l'aviation russe. Nous regrettons la décision du Secrétariat d'étendre ce problème de sécurité à l'utilisation d'hélicoptères russes, ce qui a pour conséquence que ces équipements, indispensables au Soudan du Sud, sont désormais inaccessibles à la MINUSS. Il est très difficile de trouver une solution de remplacement à ces véhicules très pratiques. Il en résulte que la logistique, l'approvisionnement et la sécurité de la Mission pâtissent des mesures arbitraires de nos collègues occidentaux. Nous tenons à souligner ici que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies doivent disposer de toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mandat.

Il convient de saluer les efforts déployés par les autorités sud-soudanaises, avec l'aide de la MINUSS, pour assurer la formation, mettre en œuvre des programmes d'action humanitaire, établir un dialogue intercommunautaire et faciliter le processus d'édification de la nation, notamment en apportant un soutien financier et politique aux élections. Compte tenu des difficultés auxquelles est confronté le Soudan du Sud, le processus politique dans l'ensemble du pays progresse. Outre la formation des gouvernements régionaux, du Parlement de transition et du Conseil national des droits de l'homme, les membres de la Commission électorale nationale ont prêté serment, et une loi sur les partis politiques a été édictée, ces derniers devant rédiger un code de conduite dans un avenir proche.

Dans le même temps, certains critères de référence dans la préparation des élections indiquent que le processus accuse du retard. Nous espérons que les autorités sud-soudanaises accéléreront autant que possible leur mise en place. Étant entendu que ces critères de référence ne sont pas imposés de l'extérieur, mais convenus par les signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, un élément important, à savoir la qualité de la préparation et de la tenue des élections, est négligé. Le calendrier est bien entendu très important. Cependant, il est plus encore de mettre en place des institutions étatiques stables et responsables qui bénéficient de la confiance des Sud-Soudanais eux-mêmes. C'est ce critère, plutôt que l'adhésion de Djouba à une « masse critique » de mesures pour la mise en œuvre du processus politique, qui doit être déterminant.

Notre tâche commune n'est pas d'attendre que le peuple sud-soudanais ne parvienne pas à organiser des élections pour ensuite le critiquer et le sanctionner, mais d'œuvrer de concert pour l'aider dans ce processus difficile, qui doit marquer l'achèvement réussi de la période de transition. Enfin, si les autorités sud-soudanaises se rendent compte que les échéances devront être repoussées

afin de garantir des élections de qualité, cette possibilité est prévue dans l'Accord revitalisé. Cela suppose bien sûr une décision consensuelle de toutes les forces politiques. Le bon déroulement des élections, l'achèvement de la période de transition et la stabilisation du pays relèvent avant tout de la responsabilité des Sud-Soudanais eux-mêmes. Nous sommes convaincus qu'ils sont capables de trouver les moyens de mettre en place le processus politique et de décider eux-mêmes du destin de leur pays.

M^{me} Paolini (France) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix pour son intervention et souhaite la bienvenue à la représentante du Soudan du Sud. J'insisterai sur trois points.

Mon premier point concerne les élections. Le rapport du mécanisme tripartite, constitué de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), publié le 27 février, et le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU (S/2024/188) sont clairs : des éléments essentiels à la préparation des élections sont encore manquants à huit mois de l'échéance. C'est d'autant plus préoccupant que plusieurs de ces mesures prendront du temps à se concrétiser. Je pense en particulier à l'entraînement et au redéploiement des Forces unifiées nécessaires et à la montée en puissance des institutions électorales. Nous appelons les autorités à faire preuve de volonté politique et à mobiliser les ressources nécessaires à l'organisation du scrutin, notamment afin d'assurer le bon fonctionnement des trois organes électoraux. À ce sujet, nous saluons la nomination, début janvier, de l'ensemble des membres de ces trois institutions et le respect de l'exigence de représentation des femmes à hauteur de 35 % au sein de ces trois organes. Nous encourageons aussi les autorités à dialoguer avec l'ensemble des parties pour parvenir à un consensus qui préserve les acquis de l'Accord revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, conformément aux recommandations de l'Union africaine et de l'IGAD. Il est essentiel que l'opposition et la société civile puissent prendre part au processus électoral.

Mon deuxième point porte sur la coopération avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous encourageons le Soudan du Sud à poursuivre sa coopération avec la MINUSS, alors que l'ONU aura inévitablement un rôle essentiel au cours de la période électorale. Cette coopération s'est améliorée au cours des années, ce que nous saluons. Nous sommes toutefois préoccupés par les incidents impliquant les forces de sécurité sud-soudanaises qui ont visé le personnel des Nations Unies au cours des derniers mois. Nous demandons aux autorités de tout

faire pour éviter ces tensions, a fortiori à l'approche des élections. Plus généralement, l'instabilité et l'insécurité au Soudan du Sud demeurent très préoccupantes. La France est alarmée par la permanence des conflits communautaires et politiques à travers le pays. Dans ce contexte, nous réitérons notre soutien aux recommandations présentées par le Secrétaire général dans son rapport relatif au mandat de protection des civils de la MINUSS.

Mon troisième point a trait au conflit au Soudan. Nous sommes préoccupés par son impact sur la situation humanitaire et la stabilité du Soudan du Sud, notamment l'augmentation du nombre de réfugiés. Avec l'Union européenne et l'Allemagne, la France organisera à Paris, le 15 avril prochain, une conférence humanitaire pour le Soudan et les pays voisins afin de répondre aux besoins des populations civiles. En 2023, l'aide humanitaire européenne au Soudan du Sud s'est élevée à 91 millions d'euros. La France, quant à elle, a dédié 55 millions d'euros à la réponse humanitaire à la crise soudanaise, dont plus de 7 millions d'euros fléchés sur des projets menés au Soudan du Sud. Nous saluons l'accueil des réfugiés par le Soudan du Sud, avec l'appui de l'ONU. La France et l'Union européenne resteront solidaires des pays de la région.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé et salue la participation de la représentante du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Cette année est très importante pour le Soudan du Sud en termes de promotion d'une transition politique et d'un développement pacifique. La Chine estime que la communauté internationale devrait accroître son appui dans trois domaines.

Premièrement, nous devons apporter un appui constructif au processus politique au Soudan du Sud. Depuis un certain temps, les autorités sud-soudanaises préparent activement les élections générales, en encourageant les efforts de la Commission électorale nationale et de la Commission nationale de révision de la Constitution, entre autres organes, pour s'acquitter de leurs tâches, et continuent à déployer les Forces unifiées. Ces progrès sont évidents. La Chine est favorable à ce que les parties accélèrent la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et des principaux critères de référence de la feuille de route prolongeant la période de transition, dans le but de créer des conditions propices à une transition politique et à la tenue d'élections générales. Nous nous félicitons de la tenue de la réunion ministérielle du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud en marge de la Conférence des chefs d'État

et de gouvernement de l'Union africaine, et de la déclaration publiée par le Comité, et nous encourageons le mécanisme trilatéral, composé de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), à renforcer son appui au processus politique dans le pays.

Il convient de souligner que les élections relèvent des affaires intérieures du Soudan du Sud. Le pays se heurte actuellement à de nombreuses difficultés pratiques dans la promotion d'une transition politique et la préparation des élections générales. La communauté internationale doit continuer à faire preuve de patience et à dialoguer avec le Soudan du Sud tout en respectant pleinement la souveraineté et les prérogatives du pays. Elle doit notamment tirer les enseignements des troubles survenus récemment dans certains pays africains et s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures du Soudan du Sud en faisant pression sur lui ou en imposant une transition démocratique, ce qui ne contribuerait pas à la stabilité à long terme et risquerait au contraire de provoquer de nouvelles turbulences.

Deuxièmement, nous devons fournir une aide concrète au Soudan du Sud pour renforcer ses capacités dans le secteur de la sécurité. Les États de Jongleï, de Ouarrap et du Bahr el-Ghazal occidental ont récemment été le théâtre d'un certain nombre d'incidents de sécurité, notamment des affrontements intercommunautaires et des pillages de bétail, qui ont fait peser une menace sur la sécurité générale du Soudan du Sud. La Chine salue le décret présidentiel du Président Kiir Mayardit sur la désescalade des conflits intercommunautaires et soutient le Gouvernement sud-soudanais dans ses efforts pour continuer de promouvoir la réconciliation pacifique entre les communautés et remédier aux causes profondes des conflits. La priorité de la communauté internationale et de la MINUSS doit être d'aider les autorités sud-soudanaises à renforcer leurs capacités dans le secteur de la sécurité et à assumer la responsabilité principale de la protection des civils. Il convient de souligner que l'embargo sur les armes a depuis longtemps une incidence négative sur le renforcement des capacités sud-soudanaises en matière de sécurité. Le Conseil de sécurité doit tenir compte des appels du Soudan du Sud et d'autres pays africains et lever les sanctions contre le Soudan du Sud dès que possible.

Le conflit au Soudan a entraîné le retour au Soudan du Sud d'un grand nombre de réfugiés, ce qui a eu pour effet d'aggraver la crise humanitaire actuelle dans le pays et de poser des risques de sécurité potentiels. Les partenaires internationaux doivent aider le Soudan du Sud à remédier à la crise humanitaire et à atténuer les répercussions du

conflit soudanais sur le Soudan du Sud et les autres pays voisins, afin de maintenir la sécurité régionale commune.

Troisièmement, la MINUSS doit se concentrer sur son mandat principal et jouer son rôle de manière efficace. Le Conseil examine actuellement le renouvellement du mandat de la MINUSS. La Chine participera dans un esprit constructif aux consultations sur le projet de résolution y afférent et continuera d'appuyer le travail de la MINUSS et celui du Représentant spécial. Toutefois, ces dernières années, un pays fait pression pour élargir le mandat de la Mission, notamment en insistant à outrance sur l'emploi de la force comme moyen prioritaire de protéger les civils. Cela interfère non seulement avec la responsabilité première et le mandat des opérations de maintien de la paix, mais accroît également la pression sur les ressources dont dispose la MINUSS. La Chine espère que l'approche du Conseil de sécurité à l'égard de la MINUSS permettra à celle-ci de se concentrer sur ses fonctions principales en tant qu'opération de maintien de la paix et veillera à ce que les tâches qui lui sont assignées répondent aux besoins et aux priorités du pays hôte, de sorte que la Mission puisse jouer son rôle de manière efficace.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix pour son exposé, et je salue la présence de la Représentante permanente du Soudan du Sud à notre séance.

Depuis notre dernière séance sur ce sujet en décembre (voir S/PV.9507), des progrès très limités ont été enregistrés sur la voie menant à des élections crédibles et pacifiques. Alors que les Sud-Soudanaises et Sud-Soudanais aspirent à des élections le plus tôt possible, des interrogations légitimes persistent quant à l'état de préparation pour les organiser dans les délais impartis. Nous reconnaissons que l'organisation des élections est un processus sud-soudanais et nous encourageons le Gouvernement à persévérer dans ses efforts pour assurer un processus électoral crédible et pacifique. J'aimerais réaffirmer trois priorités à cet égard.

Premièrement, il faut faire avancer d'urgence la mise en œuvre des critères clefs, tels que convenus par les parties elles-mêmes. Une meilleure clarté sur le déroulement des élections, ainsi que l'établissement d'un espace civique et politique libre et sûr, restent la base pour que les élections soient crédibles et pacifiques. La participation des femmes est centrale à cet égard. La visite des membres du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, coprésidé par la Suisse et les Émirats arabes unis, en décembre, nous a permis d'identifier des mesures prioritaires : la représentation des femmes d'au moins 35 % selon les dispositions

de l'accord de paix, l'autonomisation des candidates, y compris dans les zones rurales, et la prévention de la violence sexuelle fondée sur le genre et liée aux conflits.

Deuxièmement, il faut établir un environnement sûr et sécurisé. La pleine mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité est essentielle pour des élections sûres. La poursuite des violences au niveau infranational, mais aussi l'augmentation du recrutement d'enfants, sont préoccupants. Ceci a été soulevé récemment lors de la réunion conjointe du Groupe des Amis des enfants touchés par les conflits armés à New York et à Djouba. Le plan d'action global est un instrument clef à cet égard. Il devrait être renouvelé d'urgence en avril. En outre, nous encourageons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à continuer à prioriser une approche de protection plus mobile et agile afin de renforcer la protection des civils, et notamment des enfants.

Troisièmement, il faut atténuer la grave situation humanitaire, exacerbée par l'impact accru du conflit catastrophique au Soudan sur les pays voisins et la région entière. L'afflux de plus d'un demi-million de personnes à ce jour risque d'accroître les tensions économiques, sociales et politiques existantes. Cela aura une incidence sur la participation de la population aux élections. Ainsi, le conflit aggrave également la situation d'insécurité alimentaire déjà tendue et exacerbée par les effets des changements climatiques. Les besoins humanitaires et de protection ne cessent d'augmenter, et la situation déjà tendue en raison de la violence persistante dans le pays risque encore de se détériorer. L'accès humanitaire rapide et sans entrave doit être autorisé et facilité. En outre, l'attaque sur un convoi humanitaire à Jonglei il y a un mois nous rappelle que le Soudan du Sud reste l'un des pays les plus dangereux pour ceux qui apportent précisément cette aide vitale. Le personnel humanitaire est protégé par le droit international humanitaire et ne doit pas être pris pour cible.

Nous encourageons les parties à entamer un dialogue constructif en vue de parvenir à un consensus sur la voie à suivre. Nous partageons les préoccupations quant aux risques pour la transition, si ces décisions ne sont pas prises de toute urgence. C'est pourquoi nous jugeons important que le Conseil continue d'y accorder l'attention nécessaire et un soutien constructif au cours des prochains mois. J'aimerais réaffirmer le plein soutien de la Suisse à la MINUSS et au mécanisme trilatéral qui comprend l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que notre engagement ferme envers le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud pour parvenir à une gouvernance démocratique et légitime et à une paix durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé instructif. Le Japon prend note du dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) (S/2024/188), qui présente de manière détaillée les progrès accomplis et les défis à relever au Soudan du Sud. Le Japon tient à remercier l'ensemble du personnel de la MINUSS des services rendus en matière de protection des civils et d'atténuation de la violence dans un environnement difficile. En tant que pays fournisseur de contingents, le Japon est déterminé poursuivre son déploiement au sein de la MINUSS.

Le Soudan du Sud approche d'un moment charnière, avec les élections générales prévues en décembre. Le Japon souhaite faire trois observations sur la manière dont cette dynamique peut être gérée de manière pacifique et constructive.

Premièrement, même si les préparatifs des élections générales ont progressé, nous demeurons vivement préoccupés par le retard que ce processus continue d'accuser. Ne pas organiser des élections libres, régulières, crédibles et pacifiques pourrait entraîner le rejet des résultats électoraux et une reprise du conflit. Compte tenu du peu de temps qu'il reste, nous demandons instamment au Gouvernement de transition de renforcer sa collaboration avec les autres forces politiques, afin de résoudre dès que possible les questions en suspens, et d'affecter des ressources suffisantes aux institutions concernées, afin qu'elles puissent être pleinement opérationnelles. En outre, nous insistons sur la nécessité de garantir un espace politique et civique libre et inclusif. Le Japon continuera d'apporter son appui technique, afin que les élections prévues en décembre soient libres, régulières, crédibles et pacifiques. Nous félicitons la MINUSS des efforts déployés pour atténuer les tensions locales, notamment en facilitant le dialogue entre les autorités locales et la société civile. Nous espérons également que la MINUSS continuera de mettre en œuvre son mandat relatif à la fourniture d'un appui technique en vue de la tenue des élections.

Deuxièmement, la situation en matière de sécurité pourrait encore se détériorer en raison de l'afflux de personnes de retour au pays et de réfugiés en provenance du Soudan, et de la diminution du financement de l'aide humanitaire. Nous exhortons le Gouvernement de transition à accélérer plus encore ses efforts pour s'attaquer aux causes locales du conflit, notamment en veillant à l'application des dispositions transitoires de sécurité et à la distribution

des dividendes de la paix. De plus, nous espérons que la MINUSS renforcera la mise en œuvre de son mandat de protection des civils. Dans le même temps, nous appelons la communauté internationale à reconnaître une fois de plus le fait que le Soudan du Sud traverse une période de changements importants et à y accorder plus d'attention.

Troisièmement, nous sommes disposés à œuvrer de manière constructive au renouvellement du mandat de la MINUSS. Étant donné que ce mandat doit tenir compte des élections, nous estimons qu'il faut évaluer correctement et refléter avec précision l'état des préparatifs des élections.

Pour terminer, le Japon continue de se féliciter des efforts constants déployés par la MINUSS, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, et réaffirme son ferme attachement au peuple sud-soudanais et à ses aspirations à la paix et à la prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante du Soudan du Sud.

M^{me} Adeng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Le Soudan du Sud saisit la présente occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Nous vous assurons du plein appui et de la coopération de notre délégation.

Je transmets aux membres du Conseil de sécurité, au nom du peuple sud-soudanais, les salutations chaleureuses de S. E. le Président Salva Kiir Mayardit. Le Soudan du Sud est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de s'exprimer devant le Conseil sur la situation dans notre pays à l'occasion de la présente séance d'information publique. Nous saluons les efforts de coopération déployés par l'ONU et l'attachement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) en faveur de la paix et de la stabilité. De plus, nous nous félicitons des observations du Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, sur l'évolution de la situation, ainsi que de la visite qu'il a effectuée au Soudan du Sud le mois dernier. Le Soudan du Sud reste déterminé à travailler en étroite collaboration avec la MINUSS pour surmonter les difficultés évoquées et garantir le bien-être et la sécurité de ses citoyens.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais faire un bref historique de la lutte du Soudan du Sud, qui remonte aux années 50, peu après l'indépendance du Soudan. En 1955, notre peuple a lancé le mouvement de libération, alors connu

sous le nom d'Anyanya I et d'Anyanya II. Nos pères ont combattu le régime soudanais jusqu'en 1972, jusqu'à l'adoption de l'Accord d'Addis-Abeba, qui a marqué un moment important de notre histoire, notamment parce qu'il répondait aux besoins de ce qui était alors la région du sud du Soudan. Toutefois, malgré l'optimisme initial, la décision du Soudan de se déclarer officiellement État arabe islamique, régi par les lois de la charia, a conduit à la troisième guerre civile soudanaise de 1983, qui s'est terminée par l'Accord de paix global en 2005. Cet accord a posé les bases du référendum de 2010, qui a abouti à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. Toutefois, depuis la signature de l'Accord de paix global le 9 janvier 2005, le Gouvernement sud-soudanais a dû faire face à de nombreux impondérables, à commencer par la mort du dirigeant John Garang dans un accident d'avion en 2005 puis, seulement trois ans plus tard, un autre accident d'avion qui a coûté la vie à plusieurs fonctionnaires de haut rang, conseillers et au Ministre de la défense de l'époque pour la région du sud du Soudan. En 2008, Abyei, connu pour le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui a été mentionné, a été confronté à un problème impliquant le Gouvernement soudanais qui a créé un différend entre les deux pays.

En 2010, d'autres problèmes ont émergé dans la région d'Abyei et ont conduit à un élargissement du mandat de la FISNUA, et jusqu'à ce jour, la situation à Abyei demeure un problème. En 2011, nous avons obtenu notre indépendance. En 2012, les différends non résolus dans le cadre de l'Accord de paix global ont entraîné les deux pays dans une nouvelle crise, qui a abouti à l'arrêt de la production pétrolière la même année et à des escarmouches dans une des régions du Soudan du Sud. En 2013, l'un de nos chefs, le Chef Kuol Deng Kuol Arop, a également été tué alors qu'il faisait partie d'un convoi de la FISNUA qui se circulait alors dans la région du Soudan. La même année, nous sommes entrés dans une guerre civile, qui est l'objet du débat de la présente séance.

En 2014, nous avons entamé des négociations. En 2015, nous avons conclu un accord de paix. Comme nous l'avons entendu, en 2016, des escarmouches ont eu lieu dans le palais présidentiel. En 2018, nous avons signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. En 2019, le Gouvernement et le groupe d'opposition ont négocié un accord sur la manière dont ce dernier pouvait réintégrer le Gouvernement sud-soudanais. En février 2020, le principal chef de l'opposition, M. Riek Machar, est rentré au Soudan du Sud. En mars 2020, le monde était en état de confinement en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19). En 2022, les mesures de confinement ont été levées, ce

qui a permis au Gouvernement d'entamer le processus de formation des Forces unifiées. En 2023, les Forces ont été déployées et la Commission électorale nationale a été créée.

J'ai brièvement mentionné ces jalons de l'histoire du Soudan du Sud afin d'appeler l'attention sur les efforts déployés par le Gouvernement sud-soudanais pour garder la raison face à tous les obstacles qu'il a rencontrés sur son chemin, et pour informer le Conseil que les dirigeants actuels du Soudan du Sud sont également confrontés à des luttes internes, puisqu'il s'agit des mêmes personnes qui ont mené les guerres mentionnées plus haut.

L'édification d'une nation n'est jamais une tâche aisée. Elle demande beaucoup d'efforts, passe par de nombreuses étapes et essuie parfois des revers en raison des tensions et de l'instabilité politique, qui ont des répercussions importantes sur le développement et la sécurité. C'est pourquoi je dirai qu'actuellement, tout appui international doit permettre de consolider la stabilité et de relever les véritables défis complexes auxquels le Soudan du Sud est confronté. La situation critique du Soudan du Sud, une nation qui a enduré des années de conflits, de déplacements et de souffrances, n'est pas facile à percevoir. Toutefois, si les membres du Conseil veulent savoir à quoi ressemble une personne qui a vécu ce que je viens de mentionner, je leur demande en toute honnêteté de me regarder. Je suis née en 1983 à Khartoum en tant que personne déplacée, exactement trois ans après la formation du M/APLS. J'ai grandi dans des conditions où l'insécurité et la lutte étaient la norme. D'ailleurs, ma sœur cadette se prénomme « la fille de la lutte », non pas en hommage à ce mouvement, mais à cause de la faim que nous avons connue dans les années 90.

C'est pourquoi, alors que nous œuvrons à une paix durable, nous reconnaissons le rôle important que jouent l'ONU et nos partenaires mondiaux dans notre marche vers la stabilité et la prospérité. Ma famille a quitté Khartoum pour émigrer en Égypte, où je suis officiellement devenue une réfugiée. Grâce à la générosité du Gouvernement américain et de son peuple, ma famille a participé à un programme de réinstallation aux États-Unis en 1999, lorsque trois familles de l'église Calvary Chapel de Boise, dans l'Idaho, ont accepté de parrainer notre famille de sept personnes. C'est ainsi que j'ai pu faire des études et rendre quelque chose à la patrie que j'ai été contrainte de quitter. Je suis l'exemple parfait d'une vie marquée par la lutte, l'instabilité et l'insécurité, mais surtout, je suis aussi un parfait exemple de ce à quoi ressemble la famille humaine lorsqu'elle se serre les coudes en temps de crise.

Que l'on veuille bien me croire quand je dis que nous devons protéger cette paix à tout prix. À cet égard, je voudrais soumettre plusieurs points à l'attention du Conseil.

Premièrement, le Gouvernement sud-soudanais a vraiment besoin d'un soutien technique et de renforcer ses capacités. Nos institutions, nos forces de sécurité et notre développement économique doivent être renforcés.

Deuxièmement, une aide humanitaire et des programmes de résilience sont également nécessaires, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les soins de santé, l'éducation et le renforcement de la résilience.

Troisièmement, nous devons promouvoir l'apaisement et la réconciliation, car le Soudan du Sud a subi des décennies de conflit qui ont laissé de profondes cicatrices au sein de nos communautés. Nous appelons à déployer des efforts soutenus pour guérir les traumatismes, favoriser le dialogue de réconciliation et promouvoir la justice et l'application du principe de responsabilité. La prise en compte des violations des droits humains dans le cadre des processus de réconciliation favorisera l'apaisement.

Quatrièmement, il faut soutenir le processus politique et la poursuite du dialogue. Nous demandons à l'Organisation d'appuyer les réformes électorales ; une vie politique inclusive, ce qui signifie qu'il faut encourager la participation politique de tous les groupes et promouvoir le dialogue entre les acteurs politiques ; et l'engagement de la société civile, car le renforcement des organisations de la société civile améliorera les processus démocratiques.

Pour terminer, le Soudan du Sud se trouve une fois de plus à un moment historique. En travaillant ensemble, nous pouvons transformer le Soudan du Sud, une terre déchirée par les conflits, en un symbole d'espoir, de résilience et de prospérité. Réaffirmons notre engagement en faveur de la paix et construisons un avenir meilleur pour tous les Sud-Soudanais et toutes les Sud-Soudanaises. Je parle d'après ma propre expérience, et c'est pour cela que je ne souhaite pas qu'une autre génération traverse les mêmes épreuves. C'en est assez, car le peuple sud-soudanais a suffisamment lutté et nos dirigeants font de leur mieux avec le peu d'expérience qu'ils ont.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 25.